

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 404 DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Demande de report de la présidentielle

P.3

Le président du parti CADRE s'y oppose : « c'est incohérent »



Edito à vue d'Aigle

Le dilemme du général Doumbouya

La prochaine présidentielle en Guinée devrait se tenir le 28 décembre 2025 pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 03 novembre. Les soutiens et les chauds partisans du tombeur d'Alpha Condé le pressent à se porter candidat, car après l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, les regards des Guinéens sont tournés désormais vers cette élection présidentielle de tous les enjeux...

Bicéphalisme au sein du NFD P.6

La désignation de Dr Ben Youssouf comme candidat à la présidentielle divise, une plainte déposée contre les frondeurs

Kankan

P.3

La pénurie d'essence fait réagir l'éminent Cheick Souleymane Sidibé

Tribune

P.7

Les mythes du leadership individuel en Guinée
Du Professeur Condé au général Doumbouya : quand la Nation est plus grande que l'Homme
(Par Kèfina Diakité)

Mobilisation autour de la candidature de Doumbouya P.4

"Les Ambassadeurs de la Refondation" en première ligne

Tribune

P.4

La Forêt Guinéenne entre Beauté et Cendres - L'urgence d'une politique de sauvegarde face à la pauvreté (Par Kèfina Diakité)

Vie de la nation

P.7

L'Équation inachevée de la Transition guinéenne

Édito à vue d'aigle



Le dilemme du général Doumbouya

La prochaine présidentielle en Guinée devrait se tenir le 28 décembre 2025 pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 03 novembre. Les soutiens et les chauds partisans du tombeur d'Alpha Condé le pressent à se porter candidat, car après l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, les regards des Guinéens sont tournés désormais vers cette élection présidentielle de tous les enjeux. De l'avis de certains observateurs, la candidature du général Doumbouya à ce scrutin ne fait l'ombre d'aucun doute. Des membres du gouvernement et des soutiens inconditionnels du CNRD font des déclarations et des actes se posent dans ce sens. Le locataire du Palais Mohammed V avait pourtant promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au som-

met pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la Transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Les acteurs sociopolitiques regroupés au sein des Forces vives de Guinée ont fait des pieds et des mains pour amener le CNRD par tous les moyens légaux à respecter ses engagements, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Les pro-CNRD, pour leur part, soutiennent mordicus que l'ancien commandant du groupement des Forces spéciales est l'homme qu'il faut pour remettre la Guinée sur les rails au triple plan politique, économique et social. Avec les sorties de ses proches collaborateurs dans la presse et la prolifération des mouvements de soutien à sa candidature, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays, la question que l'on est tenté de se poser légitimement est de savoir si le général Mamadi Doumbouya va finalement officialiser sa candidature à la prochaine présidentielle en Guinée. Ses soutiens ne cessent de rappeler qu'au lendemain de sa prise du pouvoir le 5 septembre 2021, le natif de Kankan s'est engagé sur la voie de la refondation et de rectification institutionnelle, à coups de réformes courageuses dans différents secteurs de la vie nationale: infrastructures, mines, agriculture, pêche, sports, culture, défense, santé, sécurité, éducation, environnement, etc. Le souhait le plus ardent de tout Guinéen patriote demeure la réussite de cette transition. Tous les acteurs sociopolitiques (gouvernement, partis politiques, activistes de la société civile, journalistes, leaders religieux, syndicalistes) se doivent de faire preuve de responsabilité en posant des actes concrets allant dans le sens de la réussite de la transition. Le général Mamadi Doumbouya va-t-il céder à la pression de ses proches pour se porter candidat à la présidentielle ou va-t-il respecter les engagements qu'il a eu à prendre le 5 septembre 2021 ? Wait and see !

Kéfina Diakité

Des difficultés rencontrées par les candidats indépendants dans la collecte des parrainages

À la faveur d'un point de presse organisé le lundi 27 octobre 2025, des candidats indépendants à l'élection présidentielle du 28 décembre prochain ont fait état des difficultés qu'ils rencontreraient dans la collecte des parrainages, qu'ils considèrent comme une forme d'exclusion du processus électoral.



Dans son intervention, leur porte-parole, Mandiouf Mauro Sidibé, ancien candidat à la présidentielle de 2020, a laissé entendre ceci : « Nous avons constaté avec regret notre incapacité à remplir les conditions de parrainage prévues par le Code électoral... En effet, le Code électoral ne nous a été officiellement remis que le 17 octobre 2025, en même temps que les formulaires de parrainage, alors qu'il nous avait été exigé de déposer une lettre d'engagement dès le 9 octobre 2025, soit bien avant même de connaître le contenu du Code électoral... Aucun président de délégation spéciale n'a accepté de signer nos formulaires de parrainage » Pour Mandiouf Mauro Sidibé, ce refus est une incohérence dans

l'application du Code électoral. « Cela confirme le principe selon lequel les élections devraient se tenir de la base au sommet, promesse jusque-là non respectée. Or, les présidents des délégations spéciales ne sont pas des maires élus, mais des responsables nommés par arrêté. La plupart d'entre eux ont déclaré devoir se référer à leur hiérarchie, c'est-à-dire à l'autorité qui les a désignés. Il se trouve que cette même autorité semble être candidate à l'élection présidentielle, créant ainsi une situation évidente de conflit d'intérêts, car nul ne peut être à la fois juge et partie. De ce fait, le refus des délégations spéciales de parrainer les candidats indépendants, bien que juridiquement fondé, crée un blocus politique et institutionnel contraire à

l'esprit démocratique, au principe d'égalité des chances et au pluralisme politique consacrés par la Constitution. Ce blocage devient d'autant plus problématique que certains présidents de délégation semblent parrainer illégalement la candidature de leur supérieur hiérarchique », a-t-il ajouté. Ces candidats indépendants ont formulé plusieurs revendications, dont, entre autres : la révision immédiate des conditions de parrainage afin qu'elles soient accessibles à tous les candidats, notamment aux indépendants ; la reconnaissance du parrainage citoyen, permettant aux électeurs inscrits de parrainer librement le candidat de leur choix ; la suspension du parrainage institutionnel par les délégations spéciales tant que les maires élus ne seront pas en fonction ; l'ouverture d'un dialogue inclusif entre la Direction Générale des Élections (DGE), le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et le Collectif des Candidats Indépendants, en vue de trouver une solution équitable garantissant la participation de tous les candidats au scrutin du 28 décembre prochain. Reste à savoir maintenant si ces revendications seront prises en compte par les autorités compétentes.

Kaba Kankoula

Politique

Oumar Sanoh, nouveau président du Bloc libéral

Les 25 et 26 octobre 2025, le Bloc Libéral (BL), le parti politique fondé par Dr Faya Millimouno, a tenu son 3^e congrès à Conakry, sous le slogan « Oser la rupture pour une nouvelle Guinée ». À l'arrivée, c'est Oumar Sanoh, jusque-là 3^e vice-président chargé de l'implantation et de l'adhésion, qui a été élu président du parti, en remplacement de son fondateur.



Dans son intervention de circonstance à l'ouverture du congrès, Dr Faya Lansana Millimouno, a déclaré : « Douze ans après, le Bloc Libéral est solidement implanté sur l'ensemble du territoire national et à travers le monde. Nous comptons aujourd'hui 20 coordinations à travers le pays, 72 fédérations, 255 sections et 1 548 conseils de base ancrés au cœur des communautés guinéennes. Je peux affirmer sans exagération que peu de partis politiques en Guinée peuvent se prévaloir d'une telle présence

aussi effective. Nous connaissons notre pays, non pas à travers des rapports ou des livres, mais par la réalité elle-même vécue par les populations » Et d'ajouter : « Avec le Bloc Libéral, si on investit 1 franc en Basse-Côte, on investira 1 franc en Haute-Guinée, on investira 1 franc au Fouta, on investira 1 franc en région forestière. C'est ce qu'on appelle l'équité dans les investissements publics. Ce qui n'a jamais été le cas dans notre pays. Et la promotion du dialogue entre toutes les composantes de la nation avec une réforme profonde de notre système judiciaire actuel, compromis par son non-indépendance et sa collusion avec l'État. Avec le Bloc Libéral, les magistrats ne viendront pas s'excuser auprès du peuple de Guinée d'avoir pris des décisions sous pression. Parce que nous garantirons l'indépendance de la justice. Il n'y a pas de démocratie, il n'y a pas d'État de droit lorsqu'on manipule la justice comme c'est le cas encore aujourd'hui... »

Dr Faya Millimouno, le désormais ancien président du Bloc libéral a jeté un discrédit sur la qualité des infrastructures et des services essentiels, en mettant un accent particulier sur les routes. « Quand on parle de routes de qualité, il faut s'arrêter là-dessus pour dire qu'on ne fait pas la construction des infrastructures dans un esprit politicien. Quand on le fait parce qu'on cherche des voix, eh bien la pluie vient vous démentir. Il suffit de passer dans certains quartiers de Conakry aujourd'hui, vous allez vous poser la question si la route sur laquelle je suis, qui a déjà des trous un peu partout, a été construite durant les années d'Alpha Condé ou alors durant le CNRD. Ça, c'est des constructions qui ont été faites dans un esprit politicien. On ne fait pas de développement dans cet esprit-là. Le BL montre au Guinéen qu'il est possible de construire une route qui peut durer 20 ans », a-t-il relevé. « Notre président sortant, que je suis, restera présent. Pour ceux qui devaient s'en douter, le fait que je ne sois pas le président du Bloc Libéral le lundi matin ne veut pas dire que je ne serai pas ici au siège. Je serai toujours là. Je serai toujours avec vous dans la fédération, dans la section, dans le conseil de base », a-t-il conclu.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Photographe: Moustapha Camara
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

INTERVIEW

Demande de report de la présidentielle

Le président du parti CADRE s'y oppose : « c'est incohérent »

Le président du Congrès Africain pour la Démocratie et le Renouveau ne s'inscrit pas dans la démarche de ses pairs de l'Union sacrée et l'Alliance des Forces pour la Démocratie et de Développement qui sollicitent un report de la présidentielle pour résoudre le problème entre le code électoral et la constitution. Daniel Kolié pense que cela peut avoir des conséquences sur la vie des populations si toutefois la transition est prolongée. Votre hebdomadaire l'a rencontré pour une interview basée sur ce sujet.



L'Aigleinfos : Vous désapprouvez le report de la présidentielle comme demandé par vos collègues de l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement et l'Union sacrée. Vous ne trouvez pas raisonnable ce qu'ils ont exprimé ?

Daniel Kolié : Je pense que ça, à cette étape aujourd'hui, n'est pas possible parce qu'on ne peut pas aujourd'hui demander le report des élections auxquelles on a participé à toutes les étapes et qu'on a fait des recommandations qui ont été prises en compte. Donc pour moi, c'est incohérent et ce n'est plus possible parce que nous, en tant que partis politiques candidats aux prochaines élections, nous avons déjà pris des dispositions pour pouvoir participer. Et on ne peut pas nous dire aujourd'hui qu'il faut reporter ces élections parce que les conséquences seront très lourdes.

L'Aigleinfos : N'existe-t-il pas une disparité entre le code électoral et la constitution notamment sur l'âge minimum pour être candidat ?

Daniel Kolié : Il y a effectivement une disparité, mais comme vous le savez, la loi la plus autorisée aujourd'hui c'est la Constitution. Et si la Constitution a prévu 44 ans, le minimum pour être candidat, je pense que tout le monde doit se conformer à cette disposition. On ne peut pas aller contre cette disposition et ignorer cet article du code électoral pour nous permettre d'avancer. On a trop duré dans cette transition. Je pense qu'il est moment d'aller de l'avant.

L'Aigleinfos : Que risque-t-on en cas d'un éventuel report ?

Daniel Kolié : Aujourd'hui on a beaucoup d'acquis concernant le matériel électoral du référendum. Et donc si on reporte les élections, il y a le risque que ce matériel puisse être dérobé, entre guillemets, et que nous revenons encore à zéro qui va encore nous conduire à un an ou deux ans. Pour moi, étant donné que nous venons d'une élection référendaire qui s'est très bien passée, il faut enchaîner pour pouvoir capitaliser. Je vois très mal ce report qui va avoir un impact négatif sur la transition, mais aussi qui va continuer à alourdir les souffrances des populations qui aujourd'hui veulent un retour à l'ordre constitutionnel pour que le pays soit ouvert au monde entier et que l'économie puisse souffler. Avec notamment la participation de la communauté internationale dans le financement de certains projets qui

souffrent aujourd'hui parce que nous ne sommes pas encore dans un régime démocratique.

L'Aigleinfos : Un groupe de candidats indépendants aussi demande de surseoir au parrainage, parce que pour eux les délégations spéciales ont été nommées et non pas élues. Est-ce vous soutenez leurs arguments ?

Daniel Kolié : Bon, moi je ne serai pas candidat indépendant, donc je ne sais pas à quoi ça rime. Je serai candidat sous la bannière de mon parti politique, le Congrès africain pour la démocratie et le renouveau.

L'Aigleinfos : La plupart des candidats pensent que la caution de 900 millions de francs guinéens est élevée pour cette élection. Qu'en dites-vous ?

Daniel Kolié : Même si la caution est élevée, elle a fait l'objet d'une commission qui a travaillé pendant 7 jours et qui a proposé 875 millions. La commission était composée de probables candidats au nom des partis politiques et des indépendants qui ont délégué leurs représentants pour pouvoir travailler et aboutir à cette somme. Si on arrondit à 900, je ne vois pas pourquoi les mêmes partis politiques et candidats indépendants peuvent contester cela. Je pense que oui la caution est élevée mais ce n'est pas aussi n'importe qui qui peut devenir président de la République. Ça demande des préparatifs.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président du parti CADRE : Congrès Africain pour la Démocratie et le Renouveau !

Daniel Kolié : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, à Kankan, si une femme enceinte commence le travail, c'est un calvaire. À cause de cette pénurie, elles peuvent passer plusieurs heures avant de rejoindre l'hôpital, ce qui conduit parfois à des drames. Les policiers et les gendarmes, au lieu de veiller à la régularité dans les stations, se livrent à la corruption. Ils prennent de l'argent des trafiquants pour les laisser passer. Quand ils perçoivent 400 000 francs, ils ferment les yeux. Voilà pourquoi la population souffre, pendant qu'on accuse injustement le président. Il y a de l'essence à Conakry, au port ! Pourquoi dire que c'est à cause du Mali ? Assimé est président là-bas et Mamadi ici. Kankan seul peut salir toute la Guinée », a-t-il martelé.

Kèfina Diakité

Analyse

L'Impact des projections économiques du FMI sur la stabilité politique de la Guinée (Octobre 2025)



L'annonce par le FMI que la Guinée pourrait être la deuxième économie la plus dynamique d'Afrique subsaharienne en 2025 est une nouvelle spectaculaire, mais elle pose une équation délicate pour la stabilité politique de la Transition. L'impact de cette projection se joue entre un optimisme macroéconomique et une réalité socio-politique tendue.

Levier de Légitimité pour la Transition

L'optimisme du FMI, qui salue la baisse de l'inflation et le renforcement des finances publiques, offrent au gouvernement de la Transition un puissant levier de légitimité et de communication.

- **Crédibilité Internationale :** Les bons chiffres économiques et l'avancement des projets structurants (Simandou, infrastructures) sont des signaux positifs pour les investisseurs et les bailleurs de fonds. Pour le CNRD, c'est une preuve de compétence technique dans la gestion de l'État, validant indirectement sa capacité à « redresser » le pays.
- **Argument contre la pression :** Ces résultats permettent aux autorités de la Transition de résister plus efficacement à la pression nationale et internationale pour un calendrier politique accéléré. L'argument devient : « Nous stabilisons d'abord l'économie pour assurer un avenir solide, le processus électoral suit son cours ».
- **Renforcement de la monnaie :** une croissance attendue de 7 % ou plus, combinée à une inflation maîtrisée, renforce potentiellement le Franc Guinéen (GNF) et améliore le climat des affaires, créant un sentiment de confiance, même si les effets se font encore attendre pour le citoyen lambda.

Les risques majeurs de l'équation

Toutefois, la dépendance de cette croissance aux matières premières (bauxite, fer) et le contexte politique actuel transforment cet atout économique en un risque potentiel pour la stabilité.

1. Le paradoxe Croissance vs. Inclusivité

L'enjeu principal est le décalage entre les chiffres du PIB et le quotidien des Guinéens.

- **Dépendance Minière :** La majeure partie de cette croissance est tirée par le secteur minier, un secteur à forte intensité capitalistique et à faible création d'emplois

directs de masse. Si les recettes n'arrivent pas rapidement et visiblement dans les infrastructures sociales (santé, éducation) et l'emploi des jeunes, l'optimisme du FMI restera une statistique abstraite pour la population.

- **Frustration Sociale :** La persistance des tensions sociales (grèves dans l'éducation, protestations contre les taxes) montre que l'amélioration macroéconomique n'a pas encore résolu les problèmes de redistribution et d'inégalités. Si le processus électoral est perçu comme non inclusif ou partial (multiplication des appels à la candidature de Mamadi Doumbouya), la colère sociale pourrait se greffer sur la frustration économique, créant un cocktail explosif.

2. La Montée des Enjeux Politico-Financiers

L'arrivée d'une manne financière future (via Simandou et d'autres projets) fait monter les enchères politiques :

- **Course au Pouvoir :** Plus les perspectives économiques sont bonnes, plus la compétition pour le pouvoir se durcit. Les acteurs politiques, voyant l'opportunité de gérer des ressources colossales, sont moins enclins au compromis et plus tentés par le positionnement radical ou l'opposition frontale au processus en cours.
- **Corruption et Conflit d'Intérêts :** Une croissance rapide dans un contexte de transition est particulièrement vulnérable à la corruption et à la capture des recettes. La « Justice-Boussole » du Colonel Doumbouya doit se montrer intraitable, car l'échec de la lutte contre la corruption pourrait rapidement éroder toute la crédibilité accumulée par les bons chiffres économiques.

Conclusion : La Croissance, Épée à Double Tranchant

Les projections économiques du FMI sont une opportunité historique pour la Guinée, offrant la fenêtre nécessaire pour financer un véritable développement. Cependant, elles représentent une épée à double tranchant pour la stabilité politique de la Transition :

1. Si la Transition parvient à traduire rapidement cette croissance en bénéfices tangibles (électricité, routes, emploi) et à garantir un scrutin juste et inclusif en décembre, l'économie deviendra son plus grand succès politique.
2. Si la croissance reste captée par l'élite ou si le processus électoral déçoit, ces mêmes chiffres se transformeront en arguments de l'opposition pour dénoncer une croissance sans partage et une transition dévoyée. La stabilité de la Guinée en 2025 dépend donc moins de l'indice de croissance que de la volonté politique de transformer cette richesse minière en une prospérité partagée et démocratiquement légitime.

Kèfina Diakité

Kankan

La pénurie d'essence fait réagir l'érudite Cheick Souleymane Sidibé

À la faveur de son dernier prêche hebdomadaire, à son domicile du quartier Aviation, à Kankan, l'érudite El Cheick Souleymane Sidibé a pointé un doigt accusateur vers les autorités locales, notamment le gouverneur de région, le préfet et le maire par rapport à la pénurie d'essence dans la capitale de la Haute Guinée.



« Ce que je vais vous dire sur la crise d'essence, la maladie n'est pas à Conakry, c'est à Kankan ici. Je jure, la crise qui frappe la Haute-Guinée n'est pas causée par le président Doumbouya, ni

par le ministre de l'Administration. Le premier responsable, c'est le gouverneur, le deuxième c'est le préfet, le troisième, le maire. Si vous ne soignez pas cette maladie, Dieu s'en chargera, inchallah... Il n'y a pas de crise d'essence à Conakry. Mais quand tu approches de Kankan, c'est là que tu vois la crise. Gouverneur, prends tes responsabilités, car la maladie est chez toi ! Si la situation perdure, c'est à cause de vous trois : gouverneur, préfet et maire. Si vous ne trouvez pas la solution, d'autres la trouveront », a déclaré l'érudite de Kankan.

Mobilisation autour de la candidature de Doumbouya

“Les Ambassadeurs de la Refondation” en première ligne



Le dimanche 26 octobre 2025, la Bluezone de Kaloum a servi de cadre, dimanche 26 octobre 2025, au lancement de la structure “Les Ambassadeurs de la Refondation”, pour soutenir la candidature du général Mamadi Doumbouya à l’élection présidentielle du 28 décembre 2025.

C’est une initiative citoyenne qui ambitionne de fédérer les forces vives de la nation autour de celui que ses partisans considèrent comme l’artisan du renouveau politique, institutionnel et économique de la Guinée. A l’occasion de ce lancement, dans une atmosphère empreinte d’enthousiasme et de ferveur, Lansana Diawara, coordinateur national dudit mouvement, a livré un discours marqué par la conviction et l’espoir. « Nous pensons qu’il est temps de consolider les acquis de la refondation. Le peuple réclame la continuité, et cette dynamique traduit cette volonté populaire », a-t-il martelé sous les applaudissements nourris du public. Il faut noter que la cérémonie a réuni de nombreuses personnalités du monde politique, administratif et associatif. C’est le cas par exemple de Guillaume Hawing, ancien ministre de l’Enseignement pré-universitaire et de l’Alphabétisation, qui, à sa prise de parole, a salué l’initiative et la vision du

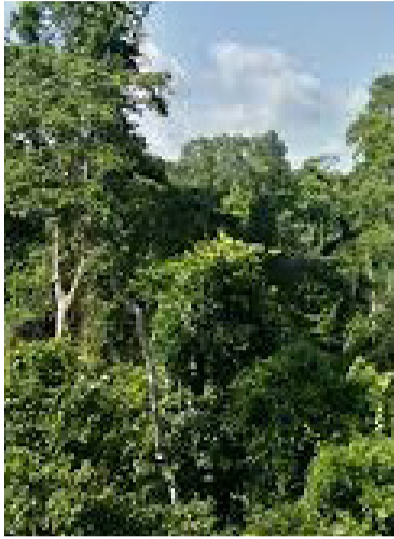
mouvement. « L’acte posé par le directeur Diawara et sa structure est un geste fort. Le président de la République, le général Mamadi Doumbouya, récompense le mérite, et la reconnaissance du mérite accroît le mérite. Cette soirée dédiée aux Ambassadeurs de la Refondation est un signal fort. Ceux qui sont distingués doivent y voir un défi à relever pour continuer à œuvrer pour la République et pour la réussite de la transition. », dira l’ancien ministre. Les Ambassadeurs de la Refondation entendent désormais intensifier leurs actions à travers tout le territoire national, en multipliant les rencontres, les sensibilisations et les campagnes de proximité, afin de promouvoir leur message d’unité et de continuité. Ce qui fait dire à certains, non sans raison, que la campagne pour l’élection présidentielle du 28 décembre est déjà lancée par les soutiens et les partisans de l’actuel locataire du Palais Mohammed V.

Kaba Kankoula

Tribune

Tribune

La Forêt Guinéenne entre Beauté et Cendres – L’urgence d’une politique de sauvegarde face à la pauvreté (Par Kèfina Diakité)



La Nature, un Patrimoine Sacrifié

Comme l’écrivait P. Saint Marc dans Socialisation de la nature, la nature est une véritable promotion de l’homme. Elle est notre **laboratoire vivant**, une source inépuisable de connaissance et d’inspiration. La contemplation de sa beauté est une des sources immémoriales de la joie de vivre, libérant les forces profondes de la personnalité, loin des contraintes et du dessèchement de la vie urbaine. La nature est, tout simplement, l’une des clefs de la grandeur de l’homme. Mais cette vérité philosophique se heurte cruellement à la réalité guinéenne. Notre pays, réputé pour être le **château d’eau de l’Afrique de l’Ouest**, voit son manteau vert se déchirer chaque jour.

La Fatalité du Charbon : Quand la Pauvreté Tue l’Avenir

Le véritable fléau qui ronge nos

forêts n’est pas le caprice d’une multinationale, mais la **pauvreté structurelle** de notre peuple, amplifiée par l’absence criante de politiques de sauvegarde efficaces. Dans nos quartiers, dans nos villes, le cri de la faim est transformé en fumée. Le bois coupé pour fabriquer du **charbon de bois** est l’ultime bouée de sauvetage pour des milliers de familles. Un sac de charbon représente le revenu d’une journée, l’achat d’un repas, la seule alternative énergétique pour une population qui n’a pas accès à une électricité stable et abordable. C’est une **fatalité économique** : l’homme détruit sa propre « promotion » pour survivre à court terme. Chaque hache qui s’abat sur nos arbres est le témoignage amer de l’échec de la gouvernance à fournir des solutions durables.

Manque de Volonté Politique et Conséquences Dévastatrices

Où sont les politiques de sauvegarde ? Elles sont écrites, elles existent, mais elles restent souvent lettre morte, noyées dans l’inertie administrative ou, pire, dans la corruption.

Nous ne pouvons pas continuer d’assister à l’effondrement de notre patrimoine :

- 1. Biodiversité en danger** : Chaque hectare perdu est un musée vivant qui disparaît, un recoin de connaissance anéanti.
- 2. Sécurité hydrique menacée** : Le déboisement des massifs et des sources, notamment dans la

région forestière, menace la capacité de la Guinée à rester le **château d’eau** du continent. Si nous ne protégeons pas nos forêts, l’eau viendra à manquer pour nous-mêmes et pour nos voisins.

3. Accentuation des risques climatiques : La déforestation massive, en augmentant les glissements de terrain et les inondations à Conakry, met en péril la vie des populations les plus vulnérables.

Le Devoir de la Refondation

Le gouvernement de transition parle de **refondation de l’État** et d’investissements massifs dans les infrastructures (Simandou, électricité). Mais ce grand projet de nation restera un château de cartes si nous n’intégrons pas la **protection environnementale** comme une priorité absolue et non négociable.

Il est impératif :

- De développer rapidement l’accès à des **énergies alternatives** (gaz, électricité stabilisée) pour soulager la pression sur le bois-énergie.
- De mettre en place des programmes d’**agroforesterie** et de **reboisement** rémunérés, offrant un emploi décent aux populations qui dépendent du charbon.
- D’appliquer avec une **rigueur totale** la loi contre la coupe abusive, sans favoritisme ni laxisme.

Si nous ne parvenons pas à donner au citoyen une raison de vivre meilleure que de vendre son avenir au sac de charbon, alors la **poésie** et la **liberté** que nous offre la nature disparaîtront sous la cendre. Le patrimoine de la Guinée Conakry est en danger ; l’heure est à l’action concrète et urgente.

Présidentielle 2025

Un groupe de candidats indépendants demande de sursoir au parrainage à cause du code électoral

La date de l’élection présidentielle s’approche, mais les contestations se multiplient. Le code électoral une fois de plus, est le nœud gordien qui est au centre de toutes les polémiques.

Les membres du Collectif des Candidats Indépendants disent avoir constaté, avec regret, leur incapacité à remplir les conditions de parrainage telles que prévues par le Code électoral.

En effet, selon ces acteurs, le Code électoral ne leur a été officiellement remis que le 15 octobre 2025, et les formulaires de parrainage eux, les ont été transmis que le 16 octobre 2025. Or, selon eux, il leur a été exigé de déposer une lettre d’engagement dès le 9 octobre 2025 « soit bien avant même de connaître le contenu du Code électoral ».

Mais malgré ces manquements, le collectif ajoute qu’aucun président de délégation spéciale n’a accepté de signer leurs formulaires de parrainage.

« Ce refus, bien que conforme à la lettre du Code électoral qui stipule que le parrainage doit

être effectué par des maires élus, révèle une incohérence dans l’application du texte. Cela confirme le principe selon lequel les élections devaient se tenir de la base au sommet, promesse jusque-là non respectée », a dénoncé Dr Mandiouf Mauro Sidibé.

Or poursuit la déclaration « les présidents des délégations spéciales ne sont pas des maires élus, mais des responsables nommés par décret. La plupart d’entre eux ont déclaré devoir se référer à leur hiérarchie, c’est-à-dire à l’autorité qui les a désignés », ont-ils relevé. Même si jusque-là aucune annonce n’a été faite sur la candidature du président de la transition, le Collectif des candidats

indépendants pense que les présidents des délégations spéciales sont des employés directs du Général Doumbouya. « Il se trouve que cette même autorité semble être candidate à l’élection présidentielle, créant ainsi une situation évidente de conflit d’intérêts, car nul ne peut être à la fois juge et partie ».

De ce fait, le refus des délégations spéciales de parrainer les candidats indépendants, bien que juridiquement fondé, crée un blocus politique et institutionnel contraire à l’esprit démocratique, au principe d’égalité des chances et au pluralisme politique consacré par la Constitution. Ce blocage devient d’autant plus problématique que certains présidents de délégation semblent parrainer illégalement la candidature de leur supérieur hiérarchique.

Pour trouver une solution à ces revendications, ils égrainent un chapelet de recommandations dont entre autres la suspension du processus de parrainage.

La Direction Générale des Élections (DGE) a invité les partis

politiques et les représentants de la société civile à participer à la session de présentation du chronogramme opérationnel de l’élection présidentielle, tout en excluant les candidats indépendants de cette importante rencontre. Nous n’avons pas reçu comme les partis politiques le formulaire de lettre de candidature.

Une telle exclusion remet en cause le principe d’inclusivité et compromet la transparence du processus électoral.

Références légales et constitutionnelles

- Article 42 du Code électoral : « Tout candidat à l’élection présidentielle doit être parrainé par un certain nombre de maires élus représentant les collectivités locales de l’ensemble du territoire national. »
- Article 43 du Code électoral : « Le parrainage est une formalité administrative matérialisée par la signature du formulaire de parrainage par les maires des communes concernées, lesquels apposent leur cachet officiel et signent en toute indépendance. »

• Article 8 de la Constitution : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à un traitement équitable dans l’accès aux fonctions publiques et électives. »

4. Nos propositions

1. Révision immédiate des conditions de parrainage afin qu’elles soient accessibles à tous les candidats, notamment aux indépendants.
2. Reconnaissance du parrainage citoyen, permettant aux électeurs inscrits de parrainer librement le candidat de leur choix.
3. Suspension du parrainage institutionnel par les délégations spéciales tant que les maires élus ne seront pas en fonction.
4. Ouverture d’un dialogue inclusif entre la Direction Générale des Élections (DGE), le Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et le Collectif des Candidats Indépendants, en vue de trouver une solution équitable garantissant la participation de tous les candidats au scrutin du 28 décembre 2025.

Samuel Demba. D

Présidentielle 2025

Le report de la date sollicité par une partie de l'opposition



Les disparités révélées entre la constitution et le code électoral continuent de faire couler encre et salive des acteurs. Pour la tenue d'une bonne élection présidentielle, l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD), et l'Union Sacrée (US) ont trouvé nécessaire que les autorités de la transition mettent fin d'abord à ce débat qui ne fait pas « honneur » à la Guinée.

Si ces entités ainsi d'autres structures ont salué la promulgation des deux textes fondateurs : la constitution et le code électoral, elles estiment que c'est un devoir républicain pour chacun d'entre nous de sonner l'alarme sur certains dysfonctionnements qui pourraient constituer les sources de potentielles crises électorales.

Dans un premier temps, l'AFDD-US fait remarquer que la concertation et l'inclusivité connues comme d'efficaces outils qui consacrent entre autres, la transparence et la fiabilité du processus électoral, nous semblent oubliées dans les méthodes de travail de

ceux qui dans l'administration publique, ont eu les charges de diriger le processus électoral.

Secundo, au sujet des règles électorales, après lecture et une analyse de la conformité du nouveau code électoral à la nouvelle constitution, ces acteurs politiques membres de ces deux structures constatent :

1- Que des dispositions du code électoral sont contraires aux garanties constitutionnelles telles que le principe de présomption d'innocence, les conditions d'inéligibilité, l'égalité de traitement des électeurs, et les règles fon-

damentales du processus électoral libre, transparent et équitable.

2- De façon plus précise, la non-conformité de l'article 127 du code électoral à l'article 45 de la constitution, relatifs à l'âge minimum pour être candidat à la présidence en Guinée.

Or, au regard des dispositions fondamentales de notre constitution qui établissent la primauté de la constitution comme Loi suprême de l'Etat, toute loi, tout texte réglementaire ou acte administratif contraire à ses dispositions, doit être déclaré nul et de nul effet.

3- Un autre constat, c'est le caractère restrictif de l'article 248 du code électoral en ses alinéas :

a- Qui limitent le parrainage des candidatures indépendantes à la présidentielle aux seuls maires, excluant les conseillers municipaux, les députés et le parrainage citoyen.

b- Qui limitent le parrainage des candidatures indépendantes aux élections législatives aux seuls conseillers régionaux et communaux, excluant là aussi, le parrainage citoyen.

4. S'ajoute à ceux-ci, la situation ambiguë de l'OANSUR, puis la DGE dans les faits, face à l'OTIGE prévus par le code électoral.

Ces cas ne sont qu'illustratifs et non exhaustifs. Ce qui nous a persuadés sur le coup, que l'exercice de contrôle de conformité à la constitution des lois organiques

avant promulgation, consacrée à l'article 142 de cette même constitution, n'a pas été observé.

C'est pour cette raison que dans une démarche républicaine conjointe, l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement et l'Union Sacrée ont décidé d'adresser un mémorandum politique au Conseil National de la Transition visant la révision du code électoral afin que celui-ci soit conforme à la norme supérieure qu'est la constitution. Mémorandum qui a été déposé lundi matin 27 Octobre 2025 au CNT.

Au sujet de la constitution, nous avons remarqué que l'article 45 relatif à l'âge minimum pour être candidat à la présidence de la république de Guinée, ne tient pas compte des droits politiques prévus par la charte africaine de la jeunesse à laquelle a souscrit notre pays. Charte qui reconnaît d'ailleurs comme jeune, toute personne âgée de 18 à 35 ans. Etant ainsi en déphasage avec les avancées réalisées en la matière dans certains pays de la sous-région comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigéria où l'âge minimum pour être candidat à la présidence de la république est de 35 ans.

A cela s'ajoute l'histoire glorieuse de notre pays relative au rôle prépondérant qu'a joué la jeunesse pour son indépendance dont le premier président, le Camarade Ahmed Sékou TOURE avait 36 ans en prenant les rênes de la République de Guinée en 1958.

Pour toutes ces raisons évoquées, l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement et l'Union Sacrée ont adressé une lettre ouverte commune au Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi DOUMBOUYA, visant « le report de l'élection Présidentielle prévue pour le 28 Décembre 2025 ».

Une demande qui intervient alors que la Direction générale des élections est engagée dans l'organisation du scrutin présidentiel.

Ces politiques estiment que « si le président accède à cette demande légitime, cela permettra de mettre tous les acteurs en confiance. Partis politiques, acteurs sociaux, citoyens ambitionnant se porter candidats indépendants aux différentes fonctions électives, partenaires techniques et financiers ».

Mieux, nous en profiterons pour rouvrir un couloir de concertation permanent sur le processus électoral de bout en bout, tout en envisageant la présence dans le processus, de ceux qui jusque-là, se sentent d'office exclus du processus électoral contre leur gré.

A en croire ces politiques, cette démarche vise à assurer une belle fin de transition à notre pays, pour que le futur président démocratiquement élu, gouverne dans une stabilité politique et sociale garantissant un climat économique calme, florissant et profitables tous les fils et filles de la Guinée.

Samuel Demba. D

Simandou

Défis logistiques et sécuritaires d'un mégaprojet



dans des zones éloignées représente un **défi logistique permanent**.

• **2. Respect des Délais et Coûts :** Les accords prévoient des délais serrés (lancement des exportations d'ici 2025-2027) sous peine de pénalités importantes. Tout retard logistique ou toute interruption du chantier, causé par des problèmes techniques ou sociaux, pourrait entraîner des **surcoûts massifs** et remettre en question le calendrier de la Transition.

• **3. Intégration Nationale :** Le gouvernement exige que les infrastructures (le rail notamment) servent de **corridor multiservices** pour l'économie guinéenne au-delà de l'exportation du fer. Le défi logistique est d'assurer que ce corridor puisse à la fois transporter le minerai et faciliter la circulation des marchandises et des personnes, sans que l'activité minière ne monopolise l'infrastructure vitale.

I. Les Défis Logistiques et d'Infrastructure

L'engagement du consortium (incluant Rio Tinto et des entreprises chinoises) porte sur la construction d'infrastructures lourdes, nécessitant une coordination sans précédent :

• **1. Logistique de Construction Massive :** La construction simultanée du chemin de fer et du port en eau profonde mobilise des milliers de travailleurs, des équipements lourds et des matériaux sur des centaines de kilomètres de terrain difficile. Assurer la fluidité de la chaîne d'approvisionnement et la gestion des chantiers

II. Les Défis Sécuritaires et de Stabilité Politique

Le caractère stratégique de Simandou, sa localisation et les richesses qu'il génère en font une cible potentielle et une source de conflits.

• **1. Sécurité du Corridor Minier (Rail et Port) :** Un pipeline ou une mine peut être sécurisé sur un périmètre restreint. Le rail Simandou, s'étendant sur des régions isolées, est vulnérable aux **actes de sabotage, au vol de matériel, ou aux blocages** par des populations locales en colère. La **sécurisation perma-**

nente de cet axe est une opération complexe et coûteuse, qui sollicite fortement les forces de défense et de sécurité (FDS).

• **2. Gestion des Tensions Communautaires :** Les vastes zones traversées par le projet engendrent des problèmes d'**expropriation de terres**, de destruction de sites sacrés, et de concurrence pour l'emploi local. Les tensions avec les communautés sont le risque sécuritaire majeur. Les autorités doivent garantir que les clauses d'investissement social et de compensation sont appliquées avec une **équité totale** pour éviter que les griefs locaux ne dégénèrent en blocages violents, interrompant les travaux et menaçant l'investissement.

• **3. Risques de Polarisation Politique :** Le projet Simandou est au cœur de la projection économique de la Transition. En cas de non-respect des promesses (emplois, recettes), il pourrait devenir un **point de focalisation pour la contestation politique**. Tout candidat ou parti d'opposition pourrait utiliser un échec ou une dérive de Simandou comme principal argument contre la légitimité du régime en place, créant une instabilité sociopolitique.

• **4. Pression Externe :** La Guinée se trouve au carrefour de la **concurrence mondiale** pour les ressources minérales. Les rivalités géopolitiques et commerciales entre les différents acteurs impliqués (notamment la Chine, l'Australie, les États-Unis) peuvent se traduire par des pressions diplomatiques ou des tentatives de déstabilisation pour influencer les termes des contrats.

Synthèse : Le Test de la Gouvernance

En conclusion, le succès de Simandou dépend autant de l'expertise en ingénierie que de la **qualité de la gouvernance** de la Transition. La capacité du gouvernement à :

- **Maintenir l'ordre sécuritaire** sur des centaines de kilomètres.
- **Assurer la transparence** dans la gestion des recettes futures.
- **Gérer les attentes et les compen-**

sations des communautés locales.

Si ces défis sécuritaires et logistiques sont maîtrisés, Simandou confirmera la projection du FMI. S'ils dérapent, le mégaprojet pourrait devenir le talon d'Achille qui déstabilisera la fin de la Transition, quels que soient les atouts personnels du leadership.

Kéfina Diakité

Bénin

L'ancien président Boni Yayi sort du silence après l'exclusion des Démocrates de la présidentielle de 2026

L'ancien président béninois, Boni Yayi, a brisé le silence le soir du 28 octobre dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux par son parti Les Démocrates. C'est sa première réaction publique depuis le rejet, la veille, de la candidature de Me Renaud Agbodjo à la présidentielle de 2026 par la Cour constitutionnelle. Boni Yayi accuse son successeur de mener une « politique d'exclusion systématique de l'opposition ». L'ancien chef de l'État va plus loin en évoquant l'existence d'un « plan de déstabilisation » visant son parti. Il accuse la majorité au pouvoir de tenter de déboucher des députés et des hauts responsables des Démocrates. « Pathétique » a réagi le porte-parole du gouvernement, Wilfried Houngbédji. « Depuis 2016, l'opposition a été systématiquement exclue de toutes les élections, sauf en 2023 », affirme tout d'abord Boni Yayi, l'ancien président du Bénin. « Ces pratiques sont contraires aux lois de la République et fragilisent l'édifice démocratique

», rappelle le chef des Démocrates. Le 24 octobre dernier, il avait rencontré l'actuel président béninois Patrice Talon à huis clos. Il a choisi d'en parler dans sa vidéo. Il dit ainsi avoir déduit de cet entretien que « Patrice Talon renonce progressivement à faire du Bénin un État de droit et de démocratie ». « Il ne veut plus d'opposition », estime l'ancien chef d'État. Boni Yayi termine sa déclaration par des accusations de débouchage d'élus et de personnalités de son parti au profit de la majorité. Un plan qui viserait, selon lui, à la disparition de l'opposition. « Pathétique », a pour sa part réagi Wilfried Houngbédji, le porte-parole du gouvernement, joint au téléphone par RFI. « Monsieur Boni Yayi fait du Mister Yayi et refuse d'assumer ses responsabilités dans la crise qui secoue son parti », a-t-il affirmé. L'ancien président appelle au dialogue pour résoudre ce qu'il qualifie de « crise politique, démocratique et électorale ». **RFI**

INTERVIEW

Bicéphalisme au sein du NFD

La désignation de Dr Ben Youssouf comme candidat à la présidentielle divise, une plainte déposée contre les frondeurs



Le bicéphalisme au sein du parti les Nouvelles Forces Démocratiques est loin de connaître son épilogue. Les responsables de cette formation sont à couteaux tirés autour de la désignation de Docteur Ben Youssouf Keïta comme candidat de ce parti pour l'élection présidentielle. Michael Diallo, secrétaire national chargé des fédérations de l'intérieur et à l'implantation du parti NFD, annonce une plainte contre par le camp de Soalaye Kourouma, président par intérim du même parti pour prise de parole non autorisée.

L'Aigleinfos : Depuis que Dr Ben Youssouf a été investi à la tête du Parti comme candidat à l'élection présidentielle, il y a un camp qui dit ne pas être d'accord. Dites-nous, comment en est-on arrivé là ?

Michael Diallo : Nous estimons que les frondeurs au sein du Parti les Nouvelles Forces Démocratiques usent de tous les moyens pour discréditer le parti après cette activité réussie qui est l'investiture de Dr Ben Youssouf Keïta. Nous, nous estimons que selon nos textes qui résistent le parti dans son article 35 dans le statut et l'article 28 du règlement intérieur, en cas le décès ou de démission ou d'incapacité constatée du président à assurer ses fonctions, on a organisé un conseil national pour désigner un des quatre vice-présidents du parti. Mais le débat était interne, on estimait qu'il fallait donner la chance à tout le monde de s'exprimer. Nous, on était dans cette optique, mais par manque de poids à faire passer leurs idées par les textes ou bien par les voies légales au sein du parti, ces frondeurs sont sortis dans la presse pour faire des déclarations au nom du parti. Et dans toute illégalité, nous avons rappelé à l'ordre, en disant que tout le débat se fait au sein du parti, dans les plateformes, dans les réunions du parti.

L'Aigleinfos : En cas de violation des principes au sein de votre parti, quelle est la décision qui s'impose ?

Michael Diallo : Quand on va vers la presse et parler au nom du parti sans mandat ni autorisation c'est une violation grave. Nous avons alerté les autorités administratives qui nous ont rassurés que le mandataire légal n'a pas changé au sein du ministère. Et nous avons porté plainte à la justice contre faux et usage de faux, prise de parole non autorisée et création de page Facebook au nom du parti. Et cette plainte va suivre son cours normal.

L'Aigleinfos : Donc, ils sont définitivement exclus du parti ?

Michael Diallo : Nous les appelons vraiment à revenir à la maison pour qu'on puisse construire ensemble le futur de ce grand parti pour ne pas vraiment torpiller l'héritage laissé par Dr Mouctar Diallo.

L'Aigleinfos : Ces frondeurs disent que Madame Fofana a été destituée de sa fonction de présidente. Et que la décision aurait été prise lors d'une réunion par 11 sur 13 membres présents. Est-ce que vous confirmez cette information ?

Michael Diallo : C'est pour dire un peu à M. Soalaye Kourouma, mon ami, que c'est déjà là qu'il est en train de reconnaître la forfaiture qu'ils ont commise. Les réunions au sein du parti sont appelées par la présidente et sont clôturées par la présidente. C'est les textes qui le disent. Pendant la réunion, elle a rappelé en tant

que présidente de séance, que cette réunion c'est pour parler des alliances sollicitées de partout. Elle a dit que comme on n'arrive pas à se comprendre, je suspends cette réunion aujourd'hui. Et c'est normalement légal. Mais regardez un peu la faiblesse des arguments et le fait de s'agiter. La présidente a dit de suspendre. L'un des frondeurs qui est administrateur du groupe Télégramme n'a pas fermé la réunion. Madame Fofana a dit que tous ceux qui acceptent que je sois président sortent de la réunion. Et la grande majorité est sortie de la réunion. Il ne restait qu'autour de sept personnes. Et même leur PV a fait cas. Nous sommes sortis de la réunion, ils ont changé maintenant encore l'ordre du jour pour destituer. Une simple réunion ne peut pas destituer un président. Et ça, c'est dans tous les textes des partis et même des associations les plus basiques. Ça insulte l'intelligence des gens.

L'Aigleinfos : Un des frondeurs que nous avons eus au téléphone dit qu'ils ne sont pas opposés à l'investiture de Dr Ben Youssouf mais ils dénoncent simplement parce qu'ils n'ont pas été associés. Pourquoi vous ne l'avez pas fait ?

Michael Diallo : On ne peut pas consulter un frondeur. Ils ont nommé un autre président. Nous, nous étions dans l'urgence d'aller vers ces alliances. Nous avons consulté les autres structures et les autres membres du bureau qui étaient là. Et c'est eux qui ont

donné un mandat sous PV qui est disponible aussi pour donner un accord de principe au bureau de continuer les négociations et d'aboutir à ce memorandum d'entente qui existe entre les partis.

L'Aigleinfos : C'est vrai que le fondateur du parti NFD, Dr Mouctar Diallo est démissionnaire. Mais comment il vit ce bicéphalisme auquel vous vous êtes exposés ?

Michael Diallo : Dr Ben Youssouf, avec sa personnalité, ne pouvait pas s'engager au sein de cette alliance s'il n'avait pas vraiment le soutien, la bénédiction et l'accompagnement du président fondateur. Le Dr Mouctar Diallo a un sentiment de désolation, il a un sentiment de gâchis, parce que c'est lui qui a construit ce parti mais il est confiant. Il s'est retiré de la politique. Il estime que c'est à nous, responsables et cadres du parti, de résoudre ce problème. Et il fait confiance qu'on pourra résoudre ce problème et dans les meilleurs délais. C'est au sein du parti et selon les textes et les règlements qui résistent une fois encore le parti politique.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Michael Diallo, secrétaire national chargé des fédérations du parti NFD !

Michael Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Tribune

Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat

« Aux grands maux, les grands remèdes ! »

Dans une nouvelle tribune publiée dans la presse, Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat sous Alpha Condé, a fait remarquer qu'aux grands maux, il faut les grands remèdes. Lisez...



« Aussi loin que l'on remonte dans le temps, chaque nation et civilisation en quête de renouveau, a dû passer, hélas, par des tumultes, des soubresauts et toutes sortes de mésaventures avec bruits et fracas. Ces étapes et fresques historiques ont souvent nécessité des purges massives au sein de la société et le recours à la coercition pour un changement des mentalités. Une politique du bâton pour faire face aux dérives morales et à toutes les transgressions. Aucune société ne peut survivre sans interdits, sans tabous, sans limites à ne pas dépasser, quoi qu'il arrive, quelle que soit la situation, et quelles que soient les

raisons que l'on puisse avancer. Une ligne rouge à ne pas franchir. À la Libération de la France, le maréchal Pétain, chef du régime de Vichy ayant collaboré avec l'occupant nazi, et nombre de ses partisans ont été sévèrement châtiés pour leur trahison : exécutions capitales, emprisonnements, dégradation nationale et privation de leurs droits civiques. Les torts immenses infligés à la nation ne furent pas pardonnés, ils en payèrent le prix fort. Plus tôt dans l'histoire, la Révolution française de 1789 avait, dans un bain de sang et par l'insurrection populaire, aboli la monarchie pour instaurer la République. Ce nouveau régime se fondait sur

des principes universels, comme l'égalité des citoyens, la liberté de conscience et le respect inaliénable de la dignité humaine. En Afrique, l'Algérie a conquis son indépendance grâce à la lutte du Front de Libération Nationale (FLN). Par la suite, d'autres mouvements progressistes ont pris le relais pour défendre cet héritage de courage et de fervent patriotisme, à l'image du Hirak, qui parvint à faire plier le régime en place depuis des décennies sous Bouteflika. Entre 2019 et 2021, une spirale de manifestations a vu les Algériens battre le pavé chaque semaine pour s'opposer à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel. Le chef de l'État sortant a d'abord reculé, proposant de se limiter à un quatrième mandat tout en se maintenant au pouvoir lors d'une transition destinée à mener des réformes. Un projet auquel l'armée, cette fois, s'est opposée sous la pression populaire. Si le Hirak n'a pas obtenu la rupture totale exigée, il a néanmoins été le fer de lance d'une alternance politique, arrachée de haute lutte. Cette dynamique a forcé d'importantes concessions dans la conduite des affaires publiques, notamment concernant la reddition effective des comptes. Des personnalités longtemps réputées intouchables, au cœur de l'appareil d'État et des arcanes du pouvoir,

sont tombées en disgrâce, frappées par des poursuites, des mandats d'arrêt ou des incarcérations suite à la chute d'un régime décrié et emporté par la rue. Le Printemps arabe, qui fut l'expression d'un profond mécontentement social et de soulèvements populaires contre les inégalités, les tyrannies, les injustices et la mauvaise gouvernance, a permis à de nombreux pays d'entamer une mue et à des peuples opprimés de recouvrer leur souveraineté et leur dignité. Ce vent nouveau, qui a soufflé avec une force particulière dans le monde arabe, a posé les bases d'un changement irréversible, toujours en cours, qui conserve intacte sa puissance révolutionnaire. L'Afrique subsaharienne a, elle aussi, payé un lourd tribut pour obtenir l'ouverture démocratique et l'instauration du multipartisme. Un combat de longue haleine qui a souvent exigé l'ultime sacrifice. La Guinée qui a connu la révolution sékoutouréenne, goûté au multipartisme, rêvé de démocratie, s'est retrouvée trop souvent dans des transitions, ne semble toujours pas trouver sa voie de salut. Plus portée à épouser la cause du moment qu'apte à réaliser ses aspirations profondes. Le pays tâtonne : un pas en avant, dans les crises, deux pas en arrière, dans l'illusion démocratique. L'on s'offre à la soumission quand on ne veut pas se dédier à la liberté. "Tout change

pour que rien ne change". On prend les mêmes et on recommence. Et même lorsque ce ne sont pas les mêmes, on recommence quand même. On peut changer autant de fois de noms, de visages, de régimes, on bute contre les mêmes travers, se heurte aux mêmes vices, échoue sur les mêmes rivages. La quête de renouveau demeure un vœu pieux, quand la démagogie, le culte de la personnalité et celui de l'homme providentiel restent plus que jamais d'actualité. Comme l'a dit Edgar Faure : "l'immobilisme est en marche, rien ne l'arrêtera". Tant que les racines profondes du mal ne seront pas coupées et arrachées, de nouvelles branches porteuses d'espérance ne pourront pas pousser. Chacun connaît le mal, mais personne n'ose l'affronter. Et pourtant, comme le dit le proverbe, "aux grands maux, les grands remèdes" : il faut parvenir à libérer les Guinéens de leurs tares et de leurs inhibitions morbides qui desservent et pénalisent le pays. Il est indispensable de s'engager enfin à exorciser le pays de ses éternels vieux démons, que ce soit par la pédagogie de l'État de droit ou par la contrainte des révolutions. », a écrit Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat.

Kèfina Diakité

Tribune

Tribune

Les mythes du leadership individuel en Guinée du Professeur Condé au général Doumbouya : quand la Nation est plus grande que l'Homme (Par Kèfina Diakité)



La Guinée a été récemment dirigée par deux figures au magnétisme indéniable : Alpha Condé, l'intellectuel chevronné, et Mamadi Doumbouya, le militaire de la rupture. Les récits populaires, fascinés par les destins individuels, s'attardent souvent sur leurs atouts personnels – la verve d'un opposant historique, la poigne d'un légionnaire. Pourtant, l'histoire récente de notre pays nous impose une vérité crue : les qualités personnelles d'un seul homme ne peuvent jamais suffire à diriger une nation. L'illusion du leader omniscient Il est de notoriété publique que le Professeur Alpha Condé possédait une vivacité intellectuelle et rhétorique hors du commun. Son multilinguisme – sa capacité à haranguer les foules en français, soussou et malinké – lui conférait une proximité politique unique. Cet atout linguistique aurait dû être le ciment de l'unité. Son long combat en tant qu'opposant tenace forçait le respect, le po-

sant comme un Nelson Mandela potentiel d'Afrique de l'Ouest. Mais l'Histoire a montré que la science politique et la pugnacité ne garantissent pas la bonne gouvernance. Ces atouts ont été progressivement éclipsés par des dérives, prouvant que la ténacité personnelle peut se transformer en entêtement autoritaire si elle n'est pas tempérée par des institutions robustes et des contre-pouvoirs. La Justice face au piège de la solitude Le Général Mamadi Doumbouya, de son côté, s'est imposé avec une culture de la discipline héritée de la Légion étrangère et des Forces Spéciales. Il a promis une «justice-boussole», symbolisée par une rigueur sans concession ni favoritisme. Mon propre témoignage, où j'ai vu un proche, pourtant au sein de son cercle, purger sa peine jusqu'au dernier jour malgré les suppliques et le drame familial, illustre cette volonté de fer. C'est là un atout crucial : la lutte contre l'impunité et la corruption. Mais l'engagement pour la justice, aussi ferme soit-il, ne peut rester l'apanage d'un seul homme. Le risque d'un leadership solitaire est qu'il soit perçu comme arbitraire, ou pire, qu'il s'épuise face à l'immensité du chantier national. La justice doit être institutionnelle, pas seulement un trait de caractère. Le véritable mal guinéen En définitive, le plus grand défi de la Guinée réside ailleurs que dans le talent ou le courage de son Chef d'État. Le pro-

blème, c'est ce que j'appelle le «Syndrome de Kassa-Lola». Nous connaissons tous ces compatriotes, dont les marabouts portent des chapelets aussi longs que la distance entre Kassa et Lola, qui entourent le pouvoir. Ces individus, souvent plus préoccupés par le mysticisme, l'enrichissement personnel et l'intrigue que par la compétence, forment un lobby d'influence occulte qui dévie la trajectoire nationale. Ces courtisans murmurent : « Doumbouya, signe au nom de ton seigneur, et ce sera illico presto ». C'est ce chuchotement permanent d'intérêts mesquins, de clientélisme et de mauvaise foi, qui étouffe le potentiel de nos leaders, qu'ils soient professeurs ou généraux. La voie de l'institution et de la compétence Le temps est venu de démythifier la figure du «sauveur» ou du «père de la nation» omnipotent. La Guinée ne décollera que lorsque nous aurons accepté cette vérité : une seule personne ne peut pas diriger son pays, quelle que soit sa ténacité, sa volonté ou son courage. Le véritable courage aujourd'hui n'est pas de diriger seul, mais de s'entourer de compatriotes compétents, intègres et visionnaires, de s'affranchir du Syndrome de Kassa-Lola, et de bâtir enfin des institutions fortes qui garantissent la justice, l'équité et la prospérité au-delà du mandat et du tempérament d'un seul homme. L'histoire nous a donné deux leaders aux atouts certains. Il est temps que nous donnions à la Guinée une gouvernance collégiale et transparente.

Kèfina Diakité

Partenariats public-privé (PPP)

La formation des points focaux sectoriels au cœur d'un atelier organisé à Conakry

Le mardi 28 octobre 2025, le ministère de l'Industrie et des PME, à travers la Direction nationale des Partenariats Public-Privé (DNPPP), a organisé un atelier de formation des points focaux sectoriels dans un hôtel de Conakry.



Les participants sont venus de plusieurs départements ministériels, de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI) et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée (CCIAG). Selon les organisateurs, l'objectif de cet atelier est de renforcer les compétences techniques sur les mécanismes des PPP.

« Je suis particulièrement honorée de vous souhaiter la bienvenue à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités des points focaux sectoriels des Partenariats Public-Privé (PPP). Votre présence nombreuse et diversifiée témoigne de l'importance que vous

accordez à cet instrument, levier stratégique de financement de notre économie nationale et outil essentiel à la réalisation de notre ambition collective d'un développement durable et inclusif, à l'ère du programme Simandou 2040...Permettez-moi, au nom de Son Excellence le Général Mamadi Doumbouya, Président de la République, Chef de l'État, et au nom du Gouvernement, de vous remercier pour votre mobilisation. Les PPP constituent aujourd'hui un outil majeur pour le développement des infrastructures et des services publics à travers le monde. J'adresse mes remerciements particuliers à la société DIACIFO Internationale pour son implication dans l'organisation de cette activité.», a déclaré la ministre de l'Industrie et des PME, Dre Diaka Sidibé. Dans son intervention de circonstance, Mandjou Condé, le représentant de la DNPPP, a fait savoir : « À travers son action, la Direction Nationale des Partenariats Public-Privé contribue à la modernisation de l'action publique, à la mobilisation des

ressources du secteur privé et à la promotion d'une croissance économique durable et inclusive. Cet atelier s'inscrit dans un vaste programme de formation et d'appui technique aux acteurs publics impliqués dans le développement des projets PPP, afin d'améliorer la qualité de la préparation, de la négociation et du suivi des projets en Guinée ». Quant au formateur, il a mis un accent particulier sur l'impact de cette session pour une meilleure compréhension et formulation des projets PPP. « Cette formation vise à mieux cibler, identifier et formuler les projets en PPP. Elle permettra d'impliquer davantage le secteur privé dans la réalisation des projets d'envergure, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'énergie ou d'autres domaines stratégiques. Les cadres formés seront désormais capables de conduire des projets conformes aux textes qui encadrent les PPP », dira Mamadou Saliou Diawo Baldé.

Kaba Kankoula

Vie de la nation

L'Équation inachevée de la Transition guinéenne

La semaine du 23 au 29 octobre 2025 : L'Ombre de la Politique sur la Lumière de l'Économie



La semaine du 23 au 29 octobre 2025 en Guinée Conakry a été un miroir éclatant des tensions paradoxales qui traversent la période de transition. D'un côté, une santé économique encourageante saluée par les institutions internationales ; de l'autre, un climat sociopolitique miné par l'incertitude à l'approche de l'échéance électorale.

La Croissance comme anesthésie ?

Sur le front économique, l'annonce a fait l'effet d'une décharge positive : selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI), la Guinée se positionnerait en **deuxième économie la plus dynamique d'Afrique subsaharienne pour 2025**, avec un taux de croissance remarquable. Cette performance, largement tirée par le secteur minier – notamment le programme structurant **Simandou 2040** – et la stabilisation macroéconomique, offrent un argument de poids aux autorités de la transition. On note une **baisse de l'inflation** et le renforcement des finances publiques, fruits d'un accord jugé «réussi» avec le FMI.

Cependant, cet optimisme macroéconomique ne doit pas masquer la **fragilité sociale**. Le défi, martelé par les experts, est de transformer cette croissance «record» en un **développement inclusif**. Des mouvements de grève (comme à l'Université de Kankan) et des protestations locales (à N'Zérékoré contre la flambée des taxes) rappellent que les chiffres du PIB ne remplissent pas directement les marmites. Le risque est que cette **lumière économique** ne serve qu'à **anesthésier** la perception des retards et des inégalités persistantes.

La Politique, entre clémence et crispation

Le cœur de l'actualité sociopolitique bat au rythme des préparatifs pour la **Présidentielle du 28 décembre 2025**, censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel. Plusieurs événements majeurs ont marqué cette semaine : **1. Le geste d'apaisement et ses limites : La libération inattendue d'Amadou Damaro Camara**, ancien Président de l'Assem-

blée nationale sous Alpha Condé, a été perçue par certains comme un signal de décrispation. Cependant, la réaction de son ancien parti, le RPG Arc-en-ciel, a été de minimiser la portée d'un tel geste. Cet épisode illustre la **méfiance tenace** qui règne entre les acteurs politiques et le CNRD, soulignant que la réconciliation ne se décrète pas par un seul acte de clémence.

2. L'incertitude électorale : À moins de deux mois du scrutin, la Direction Générale des Élections (DGE) s'active sur les aspects techniques (sécurisation des procès-verbaux, installation du comité d'accréditation). Mais le vrai débat porte sur le fond. L'opposition (UFR et NFD) dénonce les **mouvements de soutien** appelant à la candidature du **Général Mamadi Doumbouya** – une perspective qui menacerait l'esprit même de la transition et le principe du retour au civil. Le blocage de l'enrôlement d'acteurs clés, comme Sidya Touré, ajoute au sentiment de **non-inclusivité** du processus.

3. Les tensions sociales persistantes : La grève du SNAE-SURS à Kankan et la paralysie du commerce à N'Zérékoré pour des raisons fiscales rappellent que le gouvernement doit jongler avec une **pression sociale multiforme**. Au-delà de Conakry, les revendications d'une meilleure gestion et d'une répartition plus équitable de la richesse minière s'expriment avec force.

L'Équation Inachevée

La Guinée se trouve donc à un carrefour critique. La dynamique économique, portée par les ressources minières et une gestion macro-financière saluée, fournit une **opportunité historique** de développement. Mais cette opportunité est **directement menacée** par la **lenteur et la crispation** du processus politique. Le challenge des prochaines semaines pour le CNRD est double : **1. Transformer la croissance en développement tangible** pour répondre aux attentes sociales (emplois, pouvoir d'achat).

2. Garantir un processus électoral irréprochable, crédible et inclusif, afin que la **date du 28 décembre 2025** ne devienne pas un nouveau point de rupture, mais le véritable jalon du retour à la normalité constitutionnelle.

Sans un engagement fort et clair sur la neutralité et la transparence, la belle trajectoire économique risque de se heurter à un mur de **contestation et de méfiance politique**. L'édifice de la transition ne sera complet que lorsque l'**intégrité politique** égalera la **performance économique**. C'est là que se jouera, dans les jours à venir, le vrai destin de la Guinée.

Kèfina Diakité

Décès de Elhadj Mamoudou Camara

Les hommages d'Alpha Condé et de Louncény Fall

Le lundi 27 octobre 2025, Elhadj Mamoudou Camara, Kountigui-gbé de la Basse Guinée, est décédé à Conakry des suites de maladie. L'ancien président guinéen, Pr. Alpha Condé, et l'ancien Premier ministre Louncény Fall, ont tenu à rendre un vibrant hommage à l'illustre disparu.



« La mort vient d'arracher à notre affection Elhadj Mamoudou Camara, grand imam de Kindia. La disparition de l'homme que j'appelle affectueusement "mon oncle" constitue pour moi une grande perte. L'affection que j'avais pour lui il me le rendait aussi. C'est ainsi qu'il m'a donné le prénom de son fils. Ce qui faisait de lui mon père. Aujourd'hui, le peuple de Guinée est en deuil à cause de l'immensité du rôle qu'il a joué pour la consolidation de la paix et de la quiétude sociale. Il a été un symbole de sagesse, un rempart pour tous les leaders politiques qui trouvaient en lui une source d'inspiration et d'engagement politique. Ce n'est pas sa famille seulement qui l'a perdu, ce n'est pas non plus Kindia, c'est le peuple de Guinée qui perd en lui un homme à la valeur incommensurable. C'est l'œuvre accomplie par l'homme qui l'immortalise

dans le cœur de ses semblables. A travers ses conseils empreints de religiosité, cet homme de Dieu a mis sa vie au service de sa patrie et de son Kindia natal. Il a toujours œuvré pour la paix et pour l'amour de la patrie. Au moment des turbulences politiques, Elhadj Mamoudou Camara était le seul à oser dire la vérité à tous ceux qui venaient le consulter. Sa disparition laisse un vide immense dans la vie sociopolitique de notre nation. Au nom du peuple de Guinée et en mon nom personnel j'adresse mes condoléances les émuës à sa famille, à la population de Kindia et à toute la Guinée. Dieu l'accueille dans son paradis éternel ! Que la terre de Guinée qu'il a tant aimée et servi lui soit légère. », lit-on dans le message de l'ancien locataire du palais Sékhoutouréya. L'ancien Premier ministre et président du parti Union Nationale des Patriotes de Guinée (UNPG), François Louncény Fall, a lui aussi rendu hommage au Grand imam de Kindia. « Nous apprenons avec une grande tristesse le décès du Kountigui de la Basse Guinée, le grand Imam de Kindia Elhadj Mamoudou Camara. Nous rendons hommage à la mémoire de ce sage qui nous avait accueilli chaleureusement lors d'une de nos visites à Kindia. Que son âme repose en paix. Amen ! », a-t-il écrit. Que l'âme de l'illustre disparu repose en paix.

Kaba Kankoula

Présidentielle au Cameroun

Tensions à Douala et Garoua après l'annonce de la victoire de Paul Biya

Le Conseil constitutionnel du Cameroun a déclaré ce lundi 27 octobre Paul Biya, le président sortant, vainqueur du scrutin. À Douala, la capitale économique où des manifestations ont fait quatre morts dimanche, l'atmosphère est tendue depuis l'annonce des résultats. Le quartier de New Bell est sous blocus depuis plusieurs heures. L'ONU a appelé « à la retenue » et demandé des enquêtes. Les forces de maintien de l'ordre essayent en ce moment même de dissiper un premier groupe de manifestants dans le quartier, avec du gaz lacrymogène, notamment, rapporte notre correspondant à Douala, **Richard Onanena**. Depuis l'annonce par le Conseil constitutionnel de la victoire de **Paul Biya à un huitième mandat**, la tension est montée d'un cran après que les premiers groupes de jeunes ont envahi les rues du quartier. Le quartier de New Bell est désormais sous blocus. L'armée et la police limitent les entrées et les sorties dans certaines rues du quartier, on entend régulièrement des bruits de sirènes. Plusieurs patrouilles de police et de gendarmerie sillonnent également les rues du quartier où il devient difficile de circuler pour les automobilistes, notamment les motos taxi.

Des tensions aussi à Garoua

La ville de Garoua était plutôt calme le soir du 27 octobre. On enregistrait quelques mouvements d'humeur vers 18h, notamment au carrefour Yelwa, non loin du centre-ville. Mais tout est revenu dans l'ordre. Les rues

étaient désertes ce lundi soir, les populations sont restées chez elles. Tout est vite revenu dans l'ordre. Les rues sont désertes ce matin. Dans la journée, des affrontements ont éclaté entre les partisans de Issa Tchiroma et les forces de maintien de l'ordre à Garoua, où se trouve le principal opposant à Paul Biya, **Issa Tchiroma Bakary**. Des heurts signalés autour du domicile de l'opposant, où il s'est retranché depuis le 12 octobre dernier. Et selon des journalistes locaux, plusieurs coups de feu ont retenti autour de la résidence de Issa Tchiroma. À Douala, la journée a été particulièrement mouvementée, avec notamment des échauffourées ce 27 octobre à Bonabéri, dans le quatrième arrondissement de la ville, où des coups de feu ont été entendus. À New Bell, où les affrontements sont particulièrement intenses, on a entendu plusieurs coups de feu durant une bonne partie de l'après-midi, et même en début de soirée. Ce lundi, un autre cap a été franchi puisque plusieurs bâtiments ont été incendiés dans la ville par les manifestants. Des commerces ont également été saccagés et pillés. Tout a dégénéré après la proclamation des résultats qui donnent Paul Biya vainqueur. L'archevêque de Garoua, Faustin Ambassa Njodo, s'inquiète de ce climat de tensions post-électorales et appelle au calme. *Nous avons observé à Garoua des incidents. Il faut dire aussi qu'il y a eu des morts. C'est une situation assez inquiétante. En tant que responsable d'Église, ce que je*

Alassane Ouattara largement vainqueur, selon les résultats provisoires

Présidentielle en Côte d'Ivoire

Alassane Ouattara, qui dirige la Côte d'Ivoire depuis 2011, est donné très large vainqueur de la présidentielle du 25 octobre 2025 avec 89,77 % des voix, selon des résultats globaux provisoires communiqués par la Commission électorale indépendante (CEI) ce 27 octobre. Le Conseil constitutionnel prononcera les résultats définitifs après une période de contentieux électoral.

« Alassane Ouattara, 89,77 % ! » Et le président de la Commission électorale indépendante (CEI) annonça « le coup KO » du chef de l'État au premier tour de la présidentielle ivoirienne 2025. Même s'il s'agit encore de résultats non définitifs, celui qui dirige la Côte d'Ivoire depuis 2011 fonce vers un quatrième mandat à la tête du pays, après ses réélections en 2015 et en 2020. Ce lundi, la CEI a en effet indiqué qu'Alassane Ouattara, 83 ans, devance très largement ses quatre adversaires : **Simone Ehiwet** du Mouvement des générations capables (2,42 %), **Jean-Louis Billon** du Congrès démocratique (3,09 %), l'indépendant **Ahoua Don Mello** (1,97 %), et **Henriette Lagou** du Groupement des partis politiques pour la paix (1,15 %). Un peu plus tôt, dimanche soir, Jean-Louis Billon avait déjà adressé à Alassane Ouattara « ses félicitations pour sa réélection » Commission électorale indépendante. Il arrive en tête avec 89,77 % des voix. Parmi ses adversaires, Jean-Louis Billon a reconnu sa défaite avant même la fin de la proclamation des résultats, tout en affirmant que « le processus n'a pas été exempt d'irrégularités » et pointant « un très faible taux de participation, particulièrement dans certaines régions ».

Très largement en tête dans toutes les circonscriptions

Par rapport à la précédente présidentielle, en 2020, Alassane Ouattara fait légèrement moins bien (95,31 % il y a cinq ans) et mieux qu'en 2015 (83,66 %). Ses scores frôlent les 100% dans plusieurs départements du nord du

pays, comme celui de Kani (99,68 % des voix avec 99,08 % de participation). Et il est arrivé très largement en tête dans absolument toutes les circonscriptions (départements, communes, centres de vote à l'étranger). Ces 89%, c'est l'énergie des jeunes qui ont soutenu le président et qui l'ont fait asseoir aujourd'hui sur le trône de la Côte d'Ivoire. Le taux de participation, lui, est en légère baisse, selon ces chiffres officiels – 50,10 % contre 53,90 % en 2020 et 52,86 % en 2015 – avec des scores parfois très faibles selon les zones géographiques, comme dans le département de Gagnoa (20,68 %) ou des communes d'Abidjan telles que Cocody (19,24 %). Place désormais au Conseil constitutionnel, seul juge du scrutin, et à une période de contentieux électoral. C'est à l'issue de celle-ci que la juridiction prononcera les résultats définitifs de cette septième présidentielle depuis l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire.

Le Front commun exige « de nouvelles élections crédibles »

Samedi, si l'élection s'est déroulée globalement dans le calme, des incidents ont été signalés dans 2% des lieux de vote, soit environ 200 endroits, selon un bilan des forces de l'ordre transmis à l'Agence France-Presse. Au total, dix personnes sont mortes depuis mi-octobre en marge du processus électoral, dont six avant le scrutin, selon le Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Lundi matin, le candidat Houa Don Mello a déploré des « atrocités commises à Nahio », dans le département du Haut-Sassandra (centre-ouest), où deux personnes ont été tuées. En Côte d'Ivoire, les élections présidentielles ont souvent été des moments de tensions pouvant dégénérer en violences, notamment lors de la crise post-électorale de 2010-2011 ayant fait environ 3 000 morts.

Les deux principaux leaders de l'opposition, Laurent Gbagbo du Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire

(PPA-CI) et Tidjiane Thiam du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA), étaient les deux grands absents de cette présidentielle 2025. Leurs candidatures avaient été recalées par le Conseil constitutionnel.

Dans un communiqué, dimanche soir, la plateforme commune au PPA-CI et au PDCI-RDA, le Front commun, a exigé « l'organisation de nouvelles élections crédibles, transparentes, inclusives et strictement conformes à la Constitution », dénonçant une « mascarade électorale » et un « coup d'État civil ».

Ces dimanche et lundi, plusieurs missions d'observation électorale (MOE) ont présenté leurs premières constatations au sujet du déroulement du scrutin du 25 octobre 2025. Parmi elles, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) qui revendique 2350 observateurs déployés dans les 31 régions du pays et les districts autonomes d'Abidjan et Yamoussoukro. « Le scrutin s'est globalement déroulé dans un climat serein, propice au respect des droits de l'homme », affirme le CNDH, recommandant aux candidats « de recourir uniquement aux voies légales de contestation devant les organes compétents ». De son côté, le Consortium des organisations de la société civile pour les élections en Côte d'Ivoire (Coscel-CI) – 60 observateurs sur le terrain et trois faisant de la veille numérique – pointe « une prolifération de fausses informations construites pour manipuler l'opinion » et encourage par ailleurs les partis et les candidats à « former leurs militants et sympathisants à la culture démocratique et à la non-violence ». La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), elle, donnant un satisfecit aux autorités ivoiriennes, a appelé la Communauté internationale à « continuer à soutenir la République de Côte d'Ivoire dans ses efforts de renforcement de la démocratie et de l'État de droit ».

RFI

peux dire, c'est d'appeler au calme.

Plusieurs autres villes recensent des incidents

En plus de Garoua et Douala ou des manifestations de protestations ont été très violentes, à l'est aussi, bastion traditionnellement le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) de graves incidents ont été signalés dans la localité de Manjou. Des édifices publics ont été brûlés et saccagés dont la représentation locale du Conseil électoral (Elecam) ou le bâtiment abritant l'inspection générale du ministère de l'Éducation de base. Des scènes de pillages de boutiques ont été rapportées dans plusieurs villes de l'ouest notamment dans la ville de Bafang. Le soir du 26 octobre, les autorités ont dénoncé des débordements sans lien avec des motifs politiques. De nombreuses interpellations ont lieu dans ces différentes villes du pays, des morts sont aussi annoncés, mais aucun chiffre officiel n'a encore été communiqué.

L'ONU appelle « à la retenue » et demande des enquêtes

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a demandé des enquêtes après des informations sur des violences en lien avec la présidentielle au Cameroun. « Depuis hier [dimanche], nous recevons des informations choquantes faisant état de personnes tuées, blessées ou arrêtées lors de manifestations liées à l'annonce aujourd'hui [lundi] des résultats de l'élection présidentielle. Nous appelons à la retenue, à l'ouverture d'enquêtes et à la fin des violences », a indiqué le Haut-Commissariat, sur le réseau social X. RFI

France

Dix personnes jugées à Paris pour cyberharcèlement contre la première dame Brigitte Macron

En France, dix personnes sont jugées lundi 27 et mardi 28 octobre devant le tribunal correctionnel de Paris. Elles sont poursuivies pour avoir cyberharcélé Brigitte Macron et diffusé de fausses allégations sur son genre. Depuis quatre ans, la rumeur selon laquelle la première dame française serait un homme ne cesse d'enfler dans les sphères complotistes en France, mais aussi à l'étranger. Et le procès qui s'ouvre est la preuve que le couple présidentiel a changé de stratégie et décidé de contre-attaquer, face à cette fausse information sexiste et transphobe.

Jusqu'à très récemment, ils y avaient répondu par le silence ou le démenti. Désormais, ils contre-attaquent sur le terrain judiciaire en déposant plainte systématiquement. Le couple Macron va aussi fournir notamment des preuves scientifiques prouvant que Brigitte Macron a toujours été une femme.

Un changement de stratégie acté par Tom Clare, leur avocat. « Il y aura des témoignages d'experts qui seront de nature scientifique, qui démontrent la fausseté des déclarations, avait-il annoncé au micro de la BBC, le mois dernier. Ce sera très pénible pour eux de devoir présenter ces preuves devant un tribunal. Mais nous ne serions pas ici si nous n'étions pas prêts à assumer ce fardeau », a-t-il expliqué.

Une fausse information qui a fait le tour du monde

Ce changement de stratégie intervient parce que la rumeur, née en France, a fait le tour du monde. Elle a trouvé un relai dans la complotologie américaine, notamment chez Candace Owens, une influenceuse pro-Trump suivi par des millions d'abonnés sur YouTube et Instagram.

Selon elle, Brigitte Macron et son frère ne seraient en fait une seule et même personne. En épousant **Emmanuel Macron**, qui fut son élève, la première dame se serait rendue coupable de détournement de mineur. Le couple a déposé plainte aux États-Unis et c'est dans le cadre de cette procédure qu'il entend fournir les preuves scientifiques.

L'intérêt pour cette influenceuse de propager cette rumeur est simple. Il s'agit de gagner de l'argent grâce aux millions de vues de ses publications et de servir un agenda politique, estime Thomas Huchon, journaliste spécialiste des théories complotistes : « Face à (Donald) Trump, il n'y a pas beaucoup d'autres options que l'Union européenne et qu'Emmanuel Macron. Et donc tout ce qui va venir affaiblir l'image d'Emmanuel Macron est une forme de bénéfice diplomatique pour l'Amérique d'aujourd'hui. Cette histoire a un but clair de déstabiliser notre pays », souligne-t-il.

Contester une rumeur, c'est aussi l'alimenter. On pourrait donc penser que cette offensive judiciaire du couple Macron ne sera pas efficace. Mais le communicant Philippe Moreau Chevrolet n'est pas de cet avis. D'après lui, une lourde amende pourrait responsabiliser ceux pour qui les rumeurs sont un business et dissuader tous les autres : « Le fait de faire des poursuites, cela va montrer à ceux qui pourraient croire à la rumeur, à ceux qui sont indécis, qu'il ne faut pas y croire. De leur dire : « regardez, il y a un juge qui a décidé véritablement que c'est faux », estime-t-il. Mais une condamnation serait surtout symbolique. Car faire disparaître totalement cette rumeur relève de l'impossible.

RFI